40 ANS UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION 1982 - 2022
AU COEUR DE TOUTES LES RÉUSSITES

FACULTÉ LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

COLLOQUE INTERNATIONAL

9e Table Ronde du Moufia

HÉTÉROGÉNÉITÉ LINGUISTIQUE ET CULTURELLE DANS L'ESPACE INDIANOCÉANIQUE

PERMANENCES ET ÉMERGENCES

2 ET 3 NOVEMBRE 2022

AMPHITHEATRE 1
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

RÉSUMÉS

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION RÉUNION
www.regionreunion.com

Lcf
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

www.univ-reunion.fr

Mercredi 2 novembre 2022

8h30 : Accueil des participants
9h00 : Discours d'ouverture

Présidente de séance : Mylène LEBON-EYQUEM

9h30-10h15 : **Véronique BERTILE**, Université de Bordeaux : « L'hétérogénéité linguistique et culturelle vue par le droit français »

10h15-11h00 : **Philippe BLANCHET**, Université de Rennes 2/PREFICS : « Qu'est-ce qu'une approche décoloniale apporte à l'analyse des discriminations glottophobes en France ? L'exemple de la loi dite Molac relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion (2021) »

11h00-11h30 : **Arnaud CARPOORAN**, Université de Maurice : « La promotion de la démocratie institutionnelle à Maurice par le biais de l'accès linguistique en langue créole et l'innovation numérique : applications et implications »

11h30-12h00 : Échanges avec la salle

12h30 : Déjeuner

Présidente de séance : Shimeen Khan CHADY

14h00-14h20 : **Mahéva PERMALNAICK** et **Mylène LEBON-EYQUEM,** Université de La Réunion : « Langue créole et accessibilité judiciaire réunionnaise »

14h20-14h40 : **Morgane ANDRY**, Université de La Réunion : « Le discours touristique et les positionnements identitaires »

14h40-15h00 : **Yannick BOSQUET**, Université de Maurice : « Les langues dans l'espace public mauricien : quelles évolutions en 10 ans ? »

15h00-15h30 : Échanges avec la salle

15h30-15h45 : Pause-café

15h45-16h10 : **Vanessa THOUROUDE**, Université de Rennes 2 /CELTIC-BLM : « Le dépassement de la "barrière de la langue" dans le soin en France : analyse de la réponse institutionnelle et des pratiques de terrain »

16h10-16h30 : **Audrey NOËL**, Université de La Réunion : « La pluralité linguistique en santé : quels aménagements à La Réunion ? »

16h30-17h00 : Échanges avec la salle

17h00-18h00 : **Table Ronde** : « Le créole dans les espaces publics et institutionnels »
Modératrices : **Audrey NOËL** et **Nathalie WALLIAN**

Jeudi 3 novembre 2022

Président de séance : Francky LAURET

8h30-9h00 : Accueil des participants

9h00-9h30 : **Jean-Philippe WATBLED**, Université de La Réunion : « Le graphocentrisme et son impact sur les relations entre créole et français »

9h30-10h00 : **Dominique TIANA RAZAFINDRATSIMBA**, Université d'Antananarivo : « Intervention sociale et changement de paradigme dans la gestion de la pluralité linguistique à Madagascar »

10h00-10h30 : Échanges avec la salle

10h30-10h45 : Pause-café

10h45-11h15 : **Fabrice GEORGER**, Université de La Réunion, **Laurent PICARD**, Rectorat : « Plurilinguisme réunionnais à l'école : présentation du projet "Des racines bilingues aux lianes plurilingues" »

11h15-11h45 : **Laurence DALLEAU GAUVIN**, Université de La Réunion : « Apprendre à lire en français en REP+ à La Réunion : de l'écrit du français à la langue créole des élèves »

11h45-12h15 : Échanges avec la salle

12h15 : Déjeuner

Président de séance : Fabrice GEORGER

14h00-14h20 : **Francky LAURET**, Université de La Réunion : « Approche de la chanson populaire créole contemporaine à La Réunion »

14h20-14h40 : **Guillaume SAMSON**, Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA) : « Place, représentations et enjeux de "l'export" dans la création musicale réunionnaise d'aujourd'hui »

14h40-15h00 : Échanges avec la salle

15h00-15h20 : **Nathalie WALLIAN**, Université de La Réunion : « Médiation culturelle et contextualisation du didactique : du dialogue entre identités »

15h20- 15h30 : intervention de **Sonia CHARBONNEAU**, « Mwin lé in fanm »

15h30- 16h00 : Échanges avec la salle

16h00-16h30 : Pause-café

16h30-17h30 : **Table Ronde :** « Politique linguistique : bilan et perspectives »
Modérateur : **Fabrice GEORGER**

17h30-18h00 : Synthèse du colloque par **Jean-Philippe WATBLED**

18h00 : Pot de clôture du colloque et spectacle de **Hasawa**

Résumés

Véronique BERTILE

« L'hétérogénéité linguistique et culturelle vue par le droit français »

A côté du français, langue de la République aux termes de son article 2, la Constitution française reconnaît l'existence de « langues régionales ». Dans son rapport remis au ministre de l'éducation nationale et à la ministre de la Culture en 1999, le linguiste Bernard Cerquiglini a recensé 75 « langues de France », la majorité en outre-mer. Comment le droit français appréhende-t-il cette hétérogénéité linguistique et culturelle ? De la loi Deixonne de 1951 à la loi Molac du 21 mai 2021, 70 ans de législation et de règlementation ont progressivement accordé une place aux langues autres que le français parlées sur le territoire de la République. Si l'éducation est le domaine privilégié de cette prise en compte, d'autres services publics sont également concernés (justice, santé, médias, administration…). Au-delà de l'approche sous l'angle de l'unité linguistique, c'est désormais sous l'angle de l'exercice des droits fondamentaux que l'hétérogénéité linguistique et culturelle doit être traitée par le droit.

Bibliographie

Bertile, V., *Langues régionales ou minoritaires et Constitution*, France, Espagne et Italie, Bruylant, 2008.

Bertile, V., « Les langues d'outre-mer : des langues de France ? Approche juridique », *Glottopol*, revue de sociolinguistique en ligne, n°34, juillet 2020, http://glottopol.univ-rouen.fr/

Philippe BLANCHET

« Qu'est-ce qu'une approche décoloniale apporte à l'analyse des discriminations glottophobes en France ? L'exemple de la loi dite Molac relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion (2021) »

Partant des arguments développés notamment par le Conseil constitutionnel français pour censurer partiellement la loi « Molac » relative à la protection et promotion des langues régionales (2021), cette communication proposera procéder à un retournement du point de vue comme méthode de recherche critique en expérimentant la possibilité d'avoir recors à une approche dite « décoloniale ». Cela suppose de définir cette approche, de vérifier si le concept de colonialité est applicable à des situations sociolinguistiques en France, et de tracer les perspectives d'approfondissement permis par cette approche dans un projet général d'analyse des processus d'hégémonie sociolinguistique, de minoritarisation et de discriminations glottophobes de langues et de leurs locuteurs.

Bibliographie

Alén Garabato, Carmen et Colonna, Romain (dir.), 2016, *Auto-odi. La « haine de soi » en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

Blanchard, Pascal & Bancel, Nicolas, 2005, « La fondation du républicanisme colonial. Retour sur une généalogie politique », *Mouvements*, 38, p. 26-33.

Boidin, Capucine, 2009, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 62|2009, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 24 octobre 2022,
URL : http://journals.openedition.org/cal/1620

Bourdieu, Pierre, 2012, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Éditions Raisons d'agir/Éditions du Seuil.

Bourguignon, C. & Colin, P., 2016, « De l'universel au pluriversel. Enjeux et défis du paradigme décolonial », *Raison présente*, 199, p. 99-108.

Calvet, Louis-Jean, 2001, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, [1re édition 1974], Paris, Payot.

Gay, Jean-Christophe, « Débat : Comment décoloniser le lexique sur l'"outre-mer" ? », *The Conversation*, 09/10/2022,
URL : https://theconversation.com/debat-comment-decoloniser-le-lexique-sur-l-outre-mer-191891

Lagarde, Christian, 2012, « Le "colonialisme intérieur" : d'une manière de dire la domination à l'émergence d'une "sociolinguistique périphérique" occitane », *Glottopol*, 20, en ligne sur :
http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_20/gpl20_03lagarde.pdf

Memmi, Albert, 1957, « Portrait du colonisé », *Esprit*, mai 1957, p. 790-810.

Moulier Boutang, Y. & Laugier, S., 2021, « Décolonial, vous avez dit "décolonial" ? », *Multitudes*, 83, p. 5-14.

Paveau, Marie-Anne, 2022, « Une analyse du discours contre-hégémonique. Intersectionnalité critique et pluriversalité décoloniale », *Langage et Société*, Paris, Maison des Sciences de L'homme. A paraître ⟨hal-03636203⟩.

Pfefferkorn, R., 2016, « Colonial, postcolonial, décolonial » (Introduction), *Raison présente*, 199, p. 3-8.

Arnaud CARPOORAN

« La promotion de la démocratie institutionnelle à Maurice par le biais de l'accès linguistique en langue créole et l'innovation numérique : applications et implications »

S'inscrivant aussi bien dans l'axe 1 que dans l'axe 3 du présent colloque, notre communication a pour objectif principal de faire un état des lieux d'un projet de recherche inter-institutionnel, actuellement en cours et axé sur la promotion de la démocratie institutionnelle par le biais de l'accès linguistique en langue créole et l'innovation numérique.

La reconnaissance officielle par l'État mauricien d'une orthographe pour le *Kreol Morisien* est relativement récente (2011), et cela ne fait que 10 ans (2012) depuis que cette langue a fait son entrée formelle en tant que matière optionnelle dans les écoles de la République de Maurice. Ces deux développements majeurs dans le paysage sociolinguistique ont eu comme corollaire le fait qu'il y a eu assez rapidement, et de façon de plus en plus persistante, des demandes venant de divers secteurs de la société mauricienne pour que l'usage formel du créole s'étende également aux institutions publiques, le Parlement inclus, surtout depuis que les délibérations sont diffusées en direct via le *Live Parliament TV* (https://parliamenttv.govmu.org/).

En 2020, les choses ont pris un tournant majeur à ce niveau, du moins sur le plan de la recherche, lorsque, à la faveur d'une question parlementaire d'un membre de l'opposition, demandant au *Leader of the House* (qui n'est autre que le Premier Ministre) où en était la situation s'agissant de l'introduction officielle du créole au Parlement. Dans sa réponse, le *Leader of the House* expliquant qu'une telle éventualité ne pourrait concrètement survenir qu'au terme d'une phase préparatoire touchant à différents aspects (aménagement linguistique, formation et préparation techniques, développement d'outils informatiques, etc.), mentionnant ce faisant et explicitement, notre nom ainsi que l'une de nos précédentes déclarations de presse, pour étayer son argument.

La conséquence immédiate, en ce qui nous concerne, en a été qu'un projet de recherche regroupant plusieurs institutions de l'enseignement supérieur a immédiatement vu le jour, sans grands moyens dans un premier temps, mais doté depuis peu, d'un budget relativement intéressant d'une institution publique dédiée à la recherche (la *High Education Commission*). L'objet du projet est de s'intéresser précisément à l'introduction formelle du Kreol Morisien dans les institutions publiques mauriciennes, incluant le parlement. Comme l'indique son intitulé (*Promoting Institutional Democracy through Language Access in Kreol Repiblik Moris and Digital Innovation*), l'objectif explicite en est la promotion de la démocratie institutionnelle par le biais de l'accès linguistique en langue créole et l'innovation numérique.

Notre communication aura pour objectifs de proposer un état des lieux des avancées de ce projet de recherche, de revenir de façon plus détaillée sur sa genèse, de présenter les divers acteurs directement

ou indirectement concernés, ainsi que les différents aspects et les diverses étapes qu'il comporte, sans oublier leurs implications, ainsi que les livrables attendus à court et moyen terme.

Mylène LEBON-EYQUEM
Mahéva PERMALNAICK

« Langue créole et accessibilité judiciaire réunionnaise »

À l'occasion des 70 ans de l'assassinat de Jack Drummond, Philippe Blanchet (2022) s'est penché sur l'affaire Dominici, du nom de l'homme déclaré coupable et s'interroge sur la condamnation de ce dernier en avançant des arguments sociolinguistiques. Il met alors en avant que la connaissance limitée du français de Dominici, son usage du provençal, son statut de paysan et de montagnard ont fortement alimenté des préjugés dépréciatifs qui ont pesé lourds sur le jugement rendu.
À La Réunion, département français ultramarin indianocéanique où la cohabitation des deux « langues » principales, le créole et le français donne lieu à des phénomènes langagiers complexes mobilisés par une grande majorité de la population mais particulièrement stigmatisés dans les espaces institutionnels, la question de l'influence des pratiques linguistiques du justiciable sur les jugements se manque pas de se poser et tout particulièrement lorsque ces pratiques comprennent des éléments prototypiques créoles associés à un statut social défavorisé. En outre, dans ce contexte, même si les deux « langues » en présence sont génétiquement et structurellement proches, la problématique de la compréhension des justiciables de ce qui leur est signifié tout comme celle de la compréhension des magistrats (en grande partie majoritairement francophones) des réponses fournies se doit d'être soulevée. En prenant appui sur des observations réalisées dans les tribunaux réunionnais, cette communication se propose de mettre en lumière les éléments les plus saillants qui brouillent la compréhension entre les différents acteurs d'une cours de justice, en distinguant ceux qui sont liés à la méconnaissance des codes langagiers institutionnels et ceux qui relèvent des phénomènes de contacts de langues et de cultures spécifiquement réunionnais.

Bibliographie

Abdallah-Pretceille, M., 1991, « Langue et identité culturelle », *Enfance*, t. 45, n°4, p. 305-309.

Blanchet, P., 2000*, Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethnosociolinguistique),* Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Blanchet, P., 2022, « L'affaire Dominici et le "mystère" de sa condamnation : une question de langues », https://blogs.mediapart.fr/philippe-blanchet/blog/080822/laffaire-dominici-et-le-mystere-de-sa-condamnation-une-question-de-langues

Besse, H., 1980 (mai-juin), « Enseigner la compétence de communication », *Le français dans le monde*, n°153, Paris, p. 41-47.

Bretegnier A., 1999, *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : La Réunion,* Thèse de Doctorat Nouveau Régime, sous la direction de D. de Robillard, Université de La Réunion, Université de Provence, vol. 1 et 2.

Israël, L., 1999, « Les mises en scène d'une justice quotidienne », *Droit et société*, n°42-43, *Justice et Politique* (II), p. 393-419.

Mauviel, M., 1987 (juin), « La communication interculturelle : constitution d'une nouvelle discipline », *Cahiers de Sociologie Économique et Culturelle*, n°7, p. 45-68.

Monteil, C., 2010, « Le créole encore très majoritaire à la Réunion », *Revue économie de la Réunion*, n°137.

Messaoudi, L., 2002, « Le technolecte et les ressources linguistiques. L'exemple du code de la route au Maroc », *Langage et société*, vol. 99, n°1, p. 53-75.

Morgane ANDRY

« Le discours touristique et les positionnements identitaires »

La question de l'identité est prépondérante à La Réunion. En effet, comme l'affirme Bernard Chérubini « A La Réunion, l'organisation et la gestion des rapports interethniques repose sur la conception française de l'assimilation et sur l'intégration des minorités ethniques à l'ensemble étatique, comme sur la nature des liens économiques, politiques et sociaux qui régissent les relations entre ce département d'outre-mer et la métropole » (2002).
On constate alors un clivage mouvant entre « identité nationale » et « identité régionale ». L'émergence de l'identité ethnique (Poutignac, Streiff-Fénart : 1995) crée inévitablement une hiérarchisation au sein des individus. Ce cloisonnement et cette étanchéité entre l'île et la « métropole » entrainent ainsi la construction et la cristallisation de discours et de représentations singuliers. Bien que tous les discours touristiques servent à promouvoir une destination et que les stratégies peuvent être similaires, les singularités des lieux, de la population et de toute son identité (géographique, historique, culturelle, sociale, économique…) semblent être exacerbées.
Cette communication interroge donc la place de l'identité au sein des discours de promotion touristique. Cette thématique soulève deux principales questions :
- Nous chercherons d'abord à passer en revue les différents positionnements identitaires observables au sein des discours de promotion touristique. Existe-t-il une régularité discursive entre les discours endogènes et exogènes ? Quelle image de La Réunion les promoteurs tels que l'IRT (Ile de La Réunion Tourisme) cristallisent-ils ?
- Ensuite, La Réunion se démarque régulièrement dans le paysage touristique par son « vivre-ensemble » et sa population « kaléidoscopique ». Il serait intéressant de comprendre la façon dont est représentée la population locale dans ces discours.

Pour ce faire, nous évoquerons les cadres méthodologique et théorique employés pour cette recherche, la composition de notre corpus ainsi que les principaux résultats de nos travaux en sociolinguistique axés sur l'articulation de l'identité au sein des discours de promotion touristique.

Bibliographie

Chérubini, B., 2002, *Interculturalité et créolisation en Guyane française*, Paris, L'Harmattan.

Folio, F., 2009, « Réalités et singularité du tourisme réunionnais : entre utopie et motif d'espoir », *Les cahiers d'Outre-Mer.*

Ghasarian, C., 2002, « La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles », *Ethnologie française*, 32, p. 663-676.

Gravari-Barbas, M., Graburn, N., 2012, « Imaginaires touristiques », *Tourism Review*, 1.

Grondin, R-C., 2007, « La "couturière" à La Réunion : figure ou actrice sociale ? », *Clio. Femmes,Genre, Histoire*, 26, p. 209-226

Hauteserre, M-A., 2009/2, « L'altérité et le tourisme : construction du soi et d'une identité sociale », *Espace populations sociétés*.

Marimoutou, C., 2002, 28, « La Belle Créole : notes sur une figure problématique de la littérature réunionnaise », in Kumari R. Issur (éd.), *L'océan Indien dans les littératures francophones : pays réels, pays rêvés, pays révélés*, p. 405-443.

Moirand, S., 1992, « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », in *Langages*, 26e année, n°105, *Ethnolinguistique de l'écrit*, p. 28-41.

Omnès, C., 2003, « Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations », *L'Année sociologique*, n°2(2), p. 373-398.

Poutignac, P. & Streiff-Fenart, J., 1995, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.

Staszak, J-F., 2008, « Danse exotique, danse érotique. Perspectives géographiques sur la mise en scène du corps de l'Autre (XVIIIe-XXIe siècles) », *Annales de géographie*, vol. 660-661, n°2, p. 129-158.

Staszak, J-F., 2008, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, t. 148.

Thèses

Malbert, T., 2006, *Les représentations de l'hérédité en situation interculturelle à l'île de La Réunion* (Thèse de doctorat), Université de La Réunion.

Seoane, A., 2012, *Genre de discours et positionnements énonciatifs dans les guides touristiques : le « guide du Routard » et le « Guide Gallimard »*, (Thèse de doctorat), Paris- Est.

Yannick BOSQUET
Université de Maurice

« Les langues dans l'espace public mauricien : Quelles évolutions en 10 ans ? »

S'inscrivant dans l'axe 2 du présent colloque, cette communication a pour objectif principal d'interroger l'évolution de l'usage des langues dans l'espace public mauricien par le biais de l'observation de pratiques linguistiques inscrites dans l'environnement graphique (Calvet, 1994).
Des données d'enquête, recueillies entre 2011 et 2013, ont permis de mettre en avant le caractère pluriel de l'environnement graphique mauricien. Cette pluralité s'est manifestée, d'une part, par l'utilisation de certaines langues de la mosaïque linguistique mauricienne pour des besoins et des fonctions spécifiques dans le marquage linguistique de l'espace public. Cette logique de répartition fonctionnelle des langues a aussi été mise en corrélation avec l'identité des acteurs impliqués (marquage *in vivo* vs marquage *in vitro*, pour reprendre la dichotomie de Calvet, 1994) établissant ainsi une logique plutôt diglossique dans le fonctionnement l'environnement graphique, avec par exemple des acteurs institutionnels qui privilégiaient l'anglais, tandis que les agences publicitaires faisaient principalement appel au français, mais que le propriétaire d'un petit commerce affichait sa promotion du moment en créole, avec une pratique orthographique qui ressemblait souvent à du bricolage linguistique. D'autre part, et en sus de cette logique de 'juxtaposition de monolinguismes', la pluralité linguistique se laissait aussi lire par le biais du contact entre les langues. Ceci s'exprimait à divers degrés, avec par exemple de simples cas d'emprunts jusqu'à des formes linguistiques fortement hybrides, indiquant un phénomène d'interlectalisation des pratiques.
10 ans après, comment cet environnement graphique mauricien a-t-il évolué ? C'est à cette question générale que nous tenterons de répondre, en proposant de retourner sur certains lieux d'enquête pour témoigner de la situation actuelle. Loin d'une posture un peu nombriliste qu'une telle démarche pourrait indiquer, nous motivons ce questionnement par l'existence d'un contexte sociolinguistique récent très dynamique, qui se caractérise, entre autres, par une utilisation de plus en plus décomplexée du créole, à l'écrit, notamment dans la sphère institutionnelle, mais aussi par le développement d'une conscience orthographique à l'égard du créole, fait très nouveau dans la société mauricienne. Dans ce contexte, il nous semble légitime de nous interroger sur les pratiques de scription des Mauriciens dans l'espace public.

Bibliographie

Calvet, L-J., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Éditions Payot & Rivages.

Lebon-Eyquem, M., 2008, « La dodo lé la. Stylistique du "mélange" à La Réunion : à la recherche de l'efficacité pragmatique endogène », in Bavoux, Claudine, Prudent, Lambert Félix et Wharton, Sylvie, *Normes endogènes et plurilinguisme*, ENS éd., p. 153-175.

Robillard (de), D., 2013, « Décaper le contact des langues par une vision interlectale », *Travaux du Claix Contact des langues, langues en contact*, n°24, Presses Universitaires de Provence, p. 49-58.

Vanessa THOUROUDE

« Le dépassement de la « barrière de la langue » dans le soin en France :
analyse de la réponse institutionnelle et des pratiques de terrain »

La communication proposée rend compte d'une enquête ethnographique menée, depuis 2017, en France continentale, au travers d'observations de pratiques médicales en contexte interculturel et d'entretiens auprès de soignant·e·s et soigné.e.s hétéroglottes. Par le prisme de l'analyse sociolinguistique, elle interrogera la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle dans les politiques de santé en France et ses impacts dans une perspective pragmatique sur les interactions médecin-patient·e, en présence ou non d'un·e interprète.
Ainsi, à partir de l'analyse critique des outils développés par le ministère chargé de la santé pour le contexte réunionnais dans sa mission de lutte contre les inégalités de santé et de mise en place des stratégies de promotion et de prévention en santé, l'occasion sera donnée de saisir dans un premier temps les processus politiques et économiques en France qui légitiment ou au contraire dé-légitiment des locuteurices et leurs pratiques linguistiques (Canut, Duchêne, 2011). Ces processus s'observent dans le parcours de soin, tant par la place accordée aux langues minoritarisées (Blanchet, 2005) des soigné·e·s que par la co-existence de deux logiques oppositionnelles (Duchêne, 2011 ; 2016) : le monolinguisme excluant *versus* la valeur capitalistique des langues des soignant·e·s. Ce cadre épistémologique permettra alors d'explorer la centralité de la langue dans les processus d'échange en consultation à la fois dans ce qu'elle entrave – par la récurrence dans les discours circulants et institutionnels de la « barrière linguistique » et de la « non maîtrise du français », posées toutes deux comme frein au principe dit « républicain » d'égalité dans le soin et comme outils de catégorisation des soigné·e·s – mais aussi de faire émerger ce que le tissage de langues permet et la manière dont les locuteurices s'en saisissent dans le parcours de soin. C'est par ce changement de paradigme, faisant des situations de contact de langues une voie vers de l'entre (Jullien, 2012), de l'inédit (de Pury, 2005), que les acteurices de la situation de soin vont réussir à sortir de la logique oppositionnelle « interprétariat » *versus* « débrouille » prégnante dans les discours institutionnels, professionnels et militants.
Ainsi, la deuxième partie de la communication sera consacrée à la présentation de la perspective prospective issue du travail de terrain, dont un des objectifs est de faire émerger dans les pratiques de terrain – et à partir d'elles – un recensement des outils de communication mobilisés en contexte hétérolingue, et d'engager une réflexion sur les conditions favorables à ce que le bricolage communicationnel – en l'absence d'interprète professionnel – ne soit pas synonyme d'« illusion communicationnelle », et par là-même valoriser les moyens de la « débrouille » mobilisés par les acteurices (soignant·e·s et soigné·e·s) dans une perspective de réappropriation de leur capacité d'agir.

Bibliographie

Agamben, Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Éd. Payot & Rivages, 2007.

Blanchet, Philippe, « Minorations, minorisations, minorités : essai de théorisation d'un processus complexe » dans HUCK, Dominique et BLANCHET, Philippe (dir.), *Minorations, minorisations, minorités. Études exploratoires* = Cahiers de Sociolinguistique, n° 10, Rennes, PUR, 2005, p. 17-47.

Blanchet, Philippe, *Linguistique de terrain : méthode et théorie une approche ethno-sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes, « Didact linguistique », 2e éd., 2012.

Calvet, Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

Canut, Cécile, Duchêne Alexandre (dir.), « Appropriation politique et économique des langues », *Langage & société*, vol. 136, n°2, 2011.

Duchêne, Alexandre, « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », *Langage et société*, vol. 136, n°2, 2011, p. 81-108.

Duchêne, Alexandre, « Investissement langagier et économie politique », *Langage et société*, vol. 157, n°3, 2016, p. 73-96.

Jullien, F., L'écart et l'entre. Leçon inaugurale de la chaire sur l'altérité, Editions Galilée, 2012

Pury (de.), S., *Comment on dit dans ta langue ? Pratiques ethnopsychiatriques*, Les Empêcheurs de penser en rond, 2005.

Audrey NOËL

« La pluralité linguistique en santé : quels aménagements à La Réunion ? »

Si la question du plurilinguisme et de la multiculturalité traverse différents pans de la société réunionnaise depuis de nombreuses années (l'école, les médias, les arts…), le secteur de la santé s'y intéresse de manière plus timorée, oscillant entre déni de l'hétérogénéité linguistique et de ses implications, immobilisme face à la complexité apparente des faits linguistiques et adoption de pratiques résolument tournées vers la transculturalité. Cette communication se propose d'aborder et de discuter ces trois postures du soignant, en les illustrant par quelques situations concrètes. Nous nous demanderons notamment pourquoi et dans quelle mesure l'hétérogénéité linguistique et culturelle vient impacter le système de valeurs et de représentations du monde médical.
La posture du soignant ne saurait toutefois être envisagée sans évoquer dans le même temps celle du soigné : que se joue-t-il et se déjoue-t-il dans cette relation thérapeutique ? Quelles sont les attentes des patients envers leurs soignants ? La prise en compte de leur(s) langue(s) suffit-elle à élaborer et/ou à renforcer la confiance et l'intercompréhension ?
Dépassant le cadre des pratiques de soins individuelles, que cette communication ne saurait dépeindre dans leur intégralité et dans leur pluralité, nous évoquerons également le positionnement adopté dans le domaine de la promotion de la santé : à l'image de l'espace énonciatif publicitaire réunionnais, les supports de santé publique se sont « créolisés » au fil des dernières années, et se parent de productions linguistiques interlectales et intergraphiques, ce que nous illustrerons en nous appuyant sur un corpus d'affiches d'information et de prévention. Ceci nous amènera, en fin de communication, à évoquer les questionnements et les enjeux qui traversent le développement de la littératie en santé en contexte pluriel.

Bibliographie

Confiant, R., 2007, « Langue et relation thérapeutique en milieu diglossique : le cas de la Martinique », consulté le 4 septembre 2022 : http://www.latribunedesantilles.net/article/langue-et-relation-therapeutique-en-milieu-diglossique-le-cas-de-la-martinique

Gauvin, C., 2021, *La relation orthophoniste – patient à La Réunion : qu'en pensent les parents ?*, Mémoire d'orthophonie, Université de Nantes.

Gerolimich, S. et Vecchiato, S., 2019, « Littératie en santé : comment l'envisager selon une approche linguistique ? », *Éla Etudes de linguistique appliquée*, 195, p. 277-283.

Lebon-Eyquem, M., 2008. « La dodo lé la. Stylistique du " mélange " à La Réunion : à la recherche de l'efficacité pragmatique endogène », in Bavoux C., Prudent L.-F. et Wharton S. (éd.), *Normes endogènes et plurilinguisme*, ENS éd., p. 153-175.

Lebon-Eyquem, M., 2017, « Publicités créoles à La Réunion : pragmatique et aménagements linguistiques », in Ledegen G. (éd.), *Les langues créoles : éclairages pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan.

Lemaire, S. et Lespinasse, S., 2013, « La socialisation professionnelle des orthophonistes en situation transculturelle. Le cas de l'île de La Réunion », Mémoire d'orthophonie, Lyon, Université Claude Bernard.

Jean-Philippe WATBLED

« Le graphocentrisme et son impact sur les relations entre créole et français »

Dans cette communication, je propose de reprendre et d'approfondir une réflexion sur ce que l'on peut appeler le *graphocentrisme,* qui est un élément crucial d'une idéologie linguistique très courante et d'un système de représentations largement dominant dans les sociétés occidentales. Plus précisément, il s'agira ici, dans le cadre du thème du colloque, de mettre en évidence l'impact du graphocentrisme sur les politiques d'aménagement linguistique et sur les politiques éducatives, ainsi que, plus généralement, sur tous les débats récurrents, et souvent passionnels, à La Réunion autour de la concurrence entre deux langues – créole et français – de la place de ces langues en milieu scolaire, et sur les questions tournant autour des notions de langue orale et de graphie.
Le thème du graphocentrisme sera d'abord mis en perspective historique avec un regard critique. Il sera montré qu'il existe un graphocentrisme banal, relevant de la psychologie « populaire », mais aussi un graphocentrisme plus « savant », à prétention scientifique, et défendu par certains philosophes. Quelques exemples d'erreurs courantes – et même classiques – d'analyse seront présentés, montrant combien les malentendus peuvent être profonds. Il sera également procédé à un examen succinct des principales caractéristiques du français écrit, ainsi qu'à un rappel des contraintes pédagogiques imposées à toute région française. La dimension cognitive liée à l'appropriation des langues en milieu familial et à leur apprentissage en milieu scolaire sera également évoquée, l'idée défendue étant que les langues sont des constructions mentales élaborées par le petit enfant permettant le discours et par conséquent l'interaction sociale.
C'est à partir de tous ces facteurs qu'il convient d'envisager les problèmes qui se posent à une société confrontée à l'hétérogénéité linguistique et culturelle, en l'occurrence la société réunionnaise.

Bibliographie

Aristote, *Catégories, Sur l'interprétation, Organon I-II*, éd. bilingue gr.-fr., Paris, GF Flammarion, 2007.

Auroux, Sylvain (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, t. 1, *La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, Liège/Bruxelles, Mardaga, 1989.

Auroux, Sylvain (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, t. 2, *Le développement de la grammaire européenne*, Liège/Bruxelles, Mardaga, 1992.

Auroux, Sylvain, Deschamps, Jacques et Kouloughli, Djamel, *La philosophie du langage,* Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

Borer, Alain, *De quel amour blessée. Réflexions sur la langue française*, Paris, Gallimard, 2014.

Chiesa, Curzio, « Les mots, les pensées et les choses chez Aristote », in *Le langage*, Gilles Kévorkian (dir.), Paris, Vrin, 2013, p. 49-70.

Cohen, Marcel et Peignot Jérôme, *Histoire et art de l'écriture*, Paris, Robert Laffont, 2005.

Creissels, Denis, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

Derrida, Jacques, *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.

Frei, Henri, *La grammaire des fautes*, Rennes, Ennoïa, [1929] 2007.

Lebon-Eyquem, Mylène (dir.), *Paroles d'enfants, d'adolescents et d'adultes sur l'espace familial et scolaire dans l'océan Indien. Enjeux, enquêtes, actions*, Université de La Réunion, Presses Universitaires Indianocéaniques, 2019.

Martinet, André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, [1960] 2005.

Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot & Rivages, [1916] 2005.

Watbled, Jean-Philippe, *Essais de créolistique indianocéanique*, Université de La Réunion, Presses Universitaires Indianocéaniques, 2021.

Dominique TIANA RAZAFINDRATSIMBA

« Intervention sociale et changement de paradigme
dans la gestion de la pluralité linguistique à Madagascar »

Cette proposition de communication veut s'inscrire dans l'axe 1 de ce colloque et pose la question de la pluralité linguistique et de sa gestion politique en prenant l'exemple de Madagascar. Néanmoins, elle voudrait également discuter du rôle et du positionnement du/de la chercheur.e dans le processus de changement de paradigme nécessaire dans la mise en place d'une politique qui devrait être respectueuse de la pluralité dans la complexité de nos contextes plurilingues actuels. Elle rejoint dans ce sens la problématique centrale posée par Rispail (2017) et reprise par l'argumentaire du colloque : « comment arriver à faire éclore un discours autre, non hégémonique, alors que nous évoluons dans un contexte lui-même hégémonique ? ».
L'idéologie diglossique entre le français et le malgache, héritage historique colonial, a été souvent utilisée pour décrire le contexte sociolinguistique de Madagascar. Cette approche, reprise sous différentes formes par les discours dominants (recherche, école, média, insertion professionnelle…), a favorisé à entretenir le rapport conflictuel entre ces langues, ce qui rend difficile ou même irrecevable toute proposition pour une nouvelle vision dans la gestion de la pluralité linguistique (Tiana Razafindratsimba, 2020). Mon propos est de partager mes expériences d'intervention sociolinguistique à travers ma participation, en tant qu'« experte » en sociolinguistique, dans le projet d'élaboration d'une politique linguistique éducative pour Madagascar. Il s'agit ainsi de confronter différents discours et représentations contradictoires mais hégémoniques sur la pluralité linguistique recueillis lors de ce projet.

Bibliographie

Blanchet, P., 2019, *Discriminations : Combattre la glottophobie*, Limoges, Lambert-Lucas.
Boudreau, A., 2021, « Idéologie linguistique », *Langage et société*, p. 171-174, https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0172
Marimón Llorca, C., Remysen, W., Rossi, F., 2021, *Les idéologies linguistiques : débats, purismes et stratégies discursives*, Berlin, Peter Lang Verlag.
Tiana Razafindratsimba, D., 2020, *Idéologie linguistique en contexte plurilingue. Pistes de réflexion sur l'exemple de Madagascar*, Dossier de synthèse pour l'HDR, Université Rennes 2.

Fabrice GEORGER
Laurent PICARD

« Plurilinguisme réunionnais à l'école : entre théorie et pratique
Présentation du projet « Des racines bilingues aux lianes plurilingues »

Les travaux que nous privilégierons concernant la description de la situation sociolinguistique réunionnaise se rapprochent de la démarche interlectale de Prudent (1981, 1993) ou des approches complexes de Blanchet (2007). Ici les concepts de « langue », « répertoire », « frontières linguistiques » sont profondément interrogés.
Dans les écoles réunionnaises la question de la place didactique du créole se limite bien souvent à l'enseignement d'une Langue Vivante Régionale, ou à un enseignement bilingue à parité horaire ou encore à une prise en compte du créole pour mieux enseigner le français. Ces dispositifs sont contraints par des textes nationaux qui laissent très peu de place aux adaptations ou contextualisations d'un point de vue institutionnel. Des questions sont rarement soulevées, comme celles relatives à la variation linguistique, à la complexité, à une certaine démarche holistique ou plurilingue

où les usages langagiers de l'apprenant devraient constituer le point de départ de toute activité pédagogique. Comment tenter de concilier ces deux visions, ou au moins de les rapprocher ?
Au début de l'année scolaire 2022-2023, toute une équipe éducative d'une école rurale du sud de l'île s'inscrit dans un projet innovant où un parcours multilingue de la petite-section au CM2 combine différentes démarches d'enseignement-apprentissage des langues et du langage (Enseignement du Français en Milieu Créolophone, éveil à la diversité linguistique, sensibilisation à la LCR, enseignement de LVE/LVR, démarche actionnelle, EMILE) et en expérimente de nouvelles (EMILVR, croisement entres disciplines, l'usage du numérique) pour favoriser l'acquisition des compétences langagières en plusieurs langues (français, créole réunionnais, anglais, espagnol) et développer les compétences plurilingues et pluriculturelles des élèves.
L'objectif de cette communication est de présenter les grandes lignes du projet et de questionner l'articulation à améliorer entre apports théoriques centrés sur le plurilinguisme et organisation multilingue de l'enseignement.

Bibliographie

Blanchet, P., 2007, « Quels "linguistes" parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* n°1, p. 1-66.

Prudent, L. F., 1981, « Diglossie et interlecte », *Langages,* n°61, GRECO, ERA 754, CNRS, Université de Rouen Haute Normandie, Larousse, p. 13-38.

Prudent, L. F., 1993, *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences du Langage, sous la direction de J.-B. MARCELLESI, Université de Rouen Haute-Normandie, 677 p.

Laurence DALLEAU-GAUVIN

« Apprendre à lire en français en REP+ à La Réunion :
de l'écrit du français à la langue créole des élèves »

Notre communication a pour objectif de mettre en lumière la dimension linguistique de la lecture et de l'apprentissage de la lecture en milieu créolophone réunionnais afin de proposer une solution possible : une alphabétisation bilingue. A La Réunion, de nombreuses personnes sont encore en situation d'illettrisme et n'ont pas accès à toutes ces informations : « Chaque année, ces journées [de l'illettrisme] viennent rappeler l'ampleur du phénomène sur l'île. Environ 120 000 Réunionnais seraient en situation d'illettrisme, soit 23 % de la population du territoire, estime la préfecture »[1]. L'INSEE, en 2008, fait un rapprochement entre la langue et illettrisme : « les créolophones ont significativement plus de risque d'être illettrés que ceux qui parlaient français à âge, habitudes de lecture et niveau de vie comparables ». Il y a donc une dimension linguistique à l'illettrisme, à l'acquisition de la lecture en français à La Réunion, dimension qui n'est jamais citée voire même évoquée. La question que nous nous sommes posée légitimement est : quels sont les facteurs linguistiques qui pourraient contrarier l'acquisition de la lecture en français dans un contexte créole-français ? En effet, lors de la lecture, l'enfant créolophone qui lit un texte en français, doit d'abord être capable d'établir les correspondances entre graphèmes et phonèmes du français, c'est-à-dire avoir la "maîtrise métaphonologique". Cela suppose qu'il se soit constitué une mémoire du code alphabétique en relation avec les phonèmes de la langue française. Après le décodage, la forme oralisée du mot français doit aller s'associer à son sens français. L'élève doit enfin relier les différents mots entre eux, mots reconnus pour leur rôle, leur fonction sémantique et grammaticale. Toutes ces actions sont, à la

[1] Article du journal *Les Échos*, du 9 septembre 2021.

fois, successives et simultanées. Le passage de l'écrit du français à la langue des élèves créolophones devient problématique. Notre objectif est donc de présenter les résultats de notre recherche doctorale à savoir ces différents facteurs. Il s'agit de comparer le fonctionnement de l'oral du créole et de l'oral du français dans un premier temps, puis d'analyser les écarts entre la grammaire de l'oral du créole et la grammaire de l'écrit du français afin de comprendre l'acquisition de l'écrit et l'écriture dans le contexte particulier de l'école et des REP+, contexte où les élèves sont en grande majorité créolophones, ont une maîtrise insuffisante du français et utilisent, au moins dans les situations formelles, un discours mélangé. Une solution est alors possible : une alphabétisation bilingue créole-français.

Bibliographie

Blanchet, Ph., 2004, « Enseigner les langues de France ? Ouvrir de nouvelles perspectives », dans M. Rispail (éd.), *75 langues de France, et à l'École ?, Cahiers Pédagogiques*, n°423, avril 2004, p. 13-15.

Catach, Nina, 1988, « *Fonctionnement linguistique et apprentissage de la lecture*. », *Langue française*, n°80, *La lecture et son apprentissage*, p. 6-19.

Dorville, A., (1979), *Les véritables causes de l'échec en lecture*, Guadeloupe, CDDP.

Fayol, Michel, De Morais, Junca, 2004, *La lecture et son apprentissage. L'évolution de l'enseignement de la lecture en France depuis dix ans.*, Paris, Observatoire National de la Lecture, 2004, ⟨hal-00116056⟩.

Georger, Fabrice, 2011, *Créole et français à La Réunion : une cohabitation complexe. Linguistique.* Université de La Réunion.

Jaffre, J.-P., 2003, « La linguistique et la lecture-écriture : de la conscience phonologique à la variable "orthographe" », Revue des sciences de l'éducation**,** 29 (1), p. 37-49, https://doi.org/10.7202/009491ar

Lebon-Eyquem, Mylène, 2007, *Une approche du développement langagier de l'enfant réunionnais dans la dynamique créole-français*, thèse de doctorat sous la direction du Professeur Lambert Félix Prudent, Université de La Réunion.

Prudent, Lambert Félix, 2005*,* « Interlecte et pédagogie de la variation en pays créole », in Prudent, L. F., Tupin, F., Wharton S. (éd.), *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Berne, Peter Lang, p. 359-378.

Watbled Jean-Philippe, 2021, *Essais de créolistique indianocéanique*, Presses Universitaires Indianocéaniques, 469 p.

Francky LAURET

« Approche de la chanson populaire créole contemporaine à La Réunion »

Qu'est-ce, aujourd'hui à La Réunion, que la chanson populaire créole ? Cette question liminaire invite d'emblée à élargir le corpus habituel des chansons traditionnelles (séga, maloya) pour porter un regard sur l'actuelle création musicale et chantée dans ce territoire pour l'ouvrir à une multitude de genres. Suivant le sens anglo-saxon du terme, la musique populaire (ou pop music) est celle produite par l'industrie de la chanson. Populaire ne signifie donc pas seulement, issue du peuple, aimée par le peuple, mais aussi et surtout : produite par des acteurs culturels à destination d'un public qui n'est pas qu'insulaire.

La communication vise à délimiter un corpus à constituer et à questionner un appareil conceptuel permettant de l'appréhender. En s'intéressant aux phénomènes d'hybridation entre genres musicaux endogènes et exogènes l'approche poursuit la réflexion menée sur la créolisation culturelle, processus lié au cadre socio-historique, économique et artistique contemporain.

L'analyse linguistique des paroles témoigne d'une situation de contacts de langues, à minima créole réunionnais/français/anglais sans exclure d'autres langues de l'océan indien ou d'Europe. Le discours et le positionnement des chanteurs dans l'espace publique, complétés par des entretiens, invitent à

réfléchir à la façon dont chacun d'eux s'approprie et définit la créolité en posant la question de la permanence et de l'émergence. La perception du public de ces objets artistiques est également lisible via les commentaires sur les plateformes de visionnage de leur clip.
Cette situation de la chanson populaire créole réunionnaise contemporaine concerne également d'autres territoires insulaires de l'océan Indien ou de l'océan Atlantique, qui ne seront pas traités dans la communication mais qui constituent autant de pistes de discussion. De même les réflexions engagées sur « la créolité » de la chanson populaire réunionnaise peuvent servir à penser les autres productions artistiques (cinéma, spectacles vivants, littérature…) ou médiatiques (presse, publicité…).

Bibliographie

Calvet, Louis-Jean, *La tradition orale*, PUF, 1984.

Chérubini, Bernard, « Le passé des origines, le présent de l'action culturelle », *Géographie et cultures*, 76|2010.

Desrosiers Brigitte, « Le discours sur la musique, le discours sur l'identité à La Réunion », *Travaux & documents*, Université de La Réunion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1996, p. 29-47.

Guilbault, Jocelyne, « Musique et développement : le rôle du zouk en Guadeloupe », *Musique et politique : Les répertoires de l'identité*, Presses universitaires de Rennes, 1996.

Lagarde, Benjamin, Marimoutou, Carpanin, Samson, Guillaume, *L'univers du maloya Histoire, ethnographie, littérature*, DREOI, 2008.

Zobda-Zebina, Mylenn, *Dancehall aux Antilles, rap en France hexagonale*, Volume !, 2008.

Guillaume SAMSON

« Place, représentations et enjeux de "l'export"
dans la création musicale réunionnaise d'aujourd'hui »

La notion « d'export » est, depuis une vingtaine d'années, au cœur des discours et des activités du monde de la musique à La Réunion. Elle traverse les discours des artistes, des professionnels qui les entourent et des institutions. Elle donne lieu à des dispositifs d'aide spécifiques, des « marchés », des salons, des sessions formation, de coaching… En cela, elle alimente directement une vision économique et « professionnalisante » de la création musicale réunionnaise, laquelle s'évalue désormais autant en terme de « potentiel à l'export » qu'en terme de propos culturel et artistique.
Cette importance du public extérieur à l'île n'est certes pas nouveau : dès le XIXe siècle, les premières partitions de quadrille avaient une dimension exotique et touristique ; en 1931, les disques de Georges Fourcade furent édités pour être présentés à l'exposition coloniale de Paris ; dans les années 1950 et 60, des labels discographiques tentèrent de lancer la mode du séga en métropole ; dans les années 1990, des groupes réunionnais commencèrent à participer au Printemps de Bourges… Toutefois, elle prend à l'heure actuelle une place si prépondérante dans le monde musical réunionnais qu'il paraît pertinent de s'interroger sur la façon dont l'ouverture vers l'international traverse, voire transforme, la carrière des musiciens, les représentations culturelles et les productions musicales réunionnaises d'aujourd'hui.
Dans le monde globalisé, les phénomènes de circulation musicale, dont fait partie ce que les acteurs du monde de la musique appellent « l'export », tendent à positionner les productions musicales sur une ligne de crête entre « reconnaissance culturelle et désir d'indépendance artistique » (Le Coz). Nous nous interrogerons dans un premier temps sur la façon dont les « mondes de l'art » (Becker) locaux, nationaux et internationaux qui participent à la production musicale réunionnaise contribuent à asseoir des formats musicaux et des conventions professionnelles que les artistes locaux sont amenés à maîtriser voire à intérioriser. Dans un second temps, nous explorerons les négociations et les jeux de miroirs qui ont lieu, dans le champ musical réunionnais, entre d'un côté l'adaptation à ces conventions partagées et de l'autre l'expression d'une singularité voire d'une liberté de création. Choix

des langues, « branchements » musicaux et collaborations artistiques apparaîtront comme autant de prismes au travers desquels se jouent les identités musicales réunionnaises d'aujourd'hui.

Bibliographie

Amico, Marta, « Labelliser le désert, recomposer le Mali, mixer les diversités du monde », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 27|2014.

Becker, Howard, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2010.

Campos, Lucia, « Le samba d'une forêt imaginaire », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 25|2012, p. 173-186.

Laborde, Denis, « Faire profession de la tradition ? », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 25|2012, p. 205-218.

La Selve, Jean-Pierre, *Musiques traditionnelles de La Réunion*, Saint-Denis, Azalées Éditions, 1995.

Le Coz, Sandrine, « From desire for recongnition to desire for independance. World Music filtered in the market economy », *Music Practices Accross Borders*, 2019, p. 105-127.

Le Menestrel, Sara (coord.), *Des vies en musique*, Paris, Hermann, 2012.

Taylor, Timothy D., « Les festivals de musiques du monde », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 27|2014.

Nathalie WALLIAN

« Médiation culturelle et contextualisation du didactique : du dialogue entre identités »

Dans toute rencontre, le dialogue avec autrui exige tant un mouvement de coopération (Grize, 1979; Jacques, 1985) qu'une dialectique de l'ambiguïté entre subjectivités, au risque du malentendu : en cela, il constitue un acte d'ouverture à l'altérité des mondes. Se penser "soi-même" en tant qu'autre signifie qu'autrui est constitutif de ma propre identité (Ricœur, 1990).

Plus précisément en éducation, dans le système enseignement/apprentissage, l'enjeu ultime du didacticien est d'obtenir l'intercompréhension, soit d'engager des visées -ou intentions didactiques- qui inscrivent l'élève dans un projet d'influences mutuelles. En analysant ce contact entre identités et cultures, le chercheur en didactique questionne tant la variation que l'écart à l'altérité. Mieux qu'une approche comparatiste (Weisser, 2007) qui positionne les points de ressemblance/différence -au risque d'un renversement taxonomique-, l'approche contrastive met en relief les dynamiques identitaires en contextes, lesquelles sont prises pour elles-mêmes (Genevois & Wallian, 2020). En cela, elle pulvérise la notion d'inégalité au profit de la reconnaissance de la diversité comme une opportunité et une richesse dans la classe.

L'enjeu de cette présentation vise à proposer une réflexion sur le rapport à l'altérité qui fonde la situation didactique et à questionner la contextualisation du didactique tant d'un point de vue épistémologique que méthodologique et pratique, ouvrant de la sorte des perspectives en formation des enseignants.

Bibliographie

Bronckart, J.-P., 1996, *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionnisme socio-discursif,* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Brousseau, G., 1998, *Théorie des situations didactiques*, Grenoble, La Pensée Sauvage.

Genevois, S., & Wallian, N., 2020, *Enseigner-apprendre en tous terrains : De la didactique contextuelle à la contextualisation du didactique*, Paris, EAC.

Grize, J.B., 1979, « Logique et conversation », *Communications*, 30, p. 57-72.

Jacques, F., 1985, *L'Espace logique de l'interlocution*, Paris, PUF.

Ricœur, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

Weisser, M., 2007, « Méthodes d'analyse des interactions verbales au service d'une didactique comparée », *Revue Française de Pédagogie*, 158, p. 103-115.

NOTES

NOTES

NOTES

Comité d'organisation

- Mylène LEBON-EYQUEM (Université de La Réunion) (responsable)
- Shimeen Khan CHADY (Université de La Réunion)
- Fabrice GEORGER (Université de La Réunion)
- Francky LAURET (Université de La Réunion)
- Audrey NOËL (Université de La Réunion)
- Jean-Philippe WATBLED (Université de La Réunion)
- Nathalie WALLIAN (Université de La Réunion)
- Olympe DELAYE-LOUTREL
- Ivana LAURENT
- Mahéva PERMALNAICK
- Jérôme PIERRE-LOUIS

Comité scientifique

- Mylène LEBON-EYQUEM (Université de La Réunion) (responsable)
- Philippe BLANCHET (Université de Rennes 2)
- Véronique BERTILE (Université de Bordeaux)
- Yannick BOSQUET (Université de Maurice)
- Arnaud CARPOORAN (Université de Maurice)
- Shimeen Khan CHADY (Université de La Réunion)
- Stéphanie CLERC CONAN (Université de Rennes 2)
- Fabrice GEORGER (Université de La Réunion)
- Francky LAURET (Université de La Réunion)
- Audrey NOËL (Université de La Réunion)
- Joëlle PERREAU (Université des Seychelles)
- Dominique Tiana RAZAFINDRATSIMBA (Université d'Antananarivo)
- Lambert Félix PRUDENT (Professeur émérite, Université Antilles-Guyane)
- Jean-Philippe WATBLED (Université de La Réunion)
- Nathalie WALLIAN (Université de La Réunion)